

# Guide d'utilisation du logotype

## de l'agence de l'eau Loire-Bretagne

**P. Blue 072 C**

**P. 485 C**

**P. 3135 U**

**P. 382 U**



## Éléments graphiques

L'agence de l'eau Loire-Bretagne doit être clairement identifiée, mémorisée et disposer d'une forme graphique qui la distingue. C'est la fonction du logotype.

A travers son logo, l'institution se différencie des autres par la typographie, la forme et les couleurs qui, accompagnant son nom, permettent de la reconnaître sans avoir à la lire.

Depuis 2007, le logotype de l'agence de l'eau Loire-Bretagne est basé sur un monogramme "ae" créé en interne. Ce sigle marque et accompagne l'évolution de l'agence de l'eau : le monogramme «ae» stylisé d'agence de l'eau affirme de manière fluide et dynamique les fondements du métier d'une agence de l'eau : animer la concertation entre tous les acteurs de l'eau. La contre-forme est relevée; l'intitulé est clair (agence de l'eau Loire-Bretagne), les couleurs (le bleu et le vert) symbolisent l'eau et l'appartenance à la famille environnementale. Ce sont ces éléments graphiques qui lui donnent sa personnalité, sa signature pour la représenter partout où elle s'exprime.



En 2020, l'État a mis en place une nouvelle stratégie de marque pour simplifier la compréhension du citoyen et sa perception de l'action publique. Ses opérateurs, dont l'agence fait partie, doivent intégrer le bloc-marque (Marianne + intitulé «République française» + la devise « Liberté, Égalité, Fraternité »).

Selon l'émetteur d'un message, des déclinaisons permettent de répondre à différents cas d'usages.

## Faire une demande de mise à disposition pour reproduction du logo

Vous menez une action en partenariat avec l'agence de l'eau Loire-Bretagne ou votre projet a bénéficié d'une aide et vous devez apposer son logo sur vos supports de communication (invitation, contrat, convention, publications, sites, panneaux...)?

Toute utilisation du logo de l'agence de l'eau Loire-Bretagne doit faire l'objet d'une demande auprès de la délégation à l'information et à la communication.

Adressez-nous une demande de logo à l'aide du formulaire en ligne :  
<http://bit.ly/DemandeLogoAELB>

**Le logotype et ses déclinaisons ne doivent en aucun cas être redessinés.**

Le logotype de l'agence de l'eau Loire-Bretagne et ses déclinaisons ne doivent jamais être dénaturés par modification des proportions, des couleurs, ou par d'autres éléments graphiques.

**La reproduction de l'identité doit se faire par des procédés informatiques, avec des fichiers originaux fournis uniquement par l'agence de l'eau Loire-Bretagne.**

# CAS n°1 • logo partenariat

Déclinaisons du logotype de l'agence de l'eau Loire-Bretagne pour une utilisation par des partenaires de l'agence. Panneaux ou affiche de chantiers, invitations, communiqués de presse, contrats, conventions, publications liées...

La version CAS1-RFAIE-long est celle qu'il faut privilégier. Il peut toutefois s'avérer nécessaire, par manque de place, d'utiliser l'une des deux versions courtes.

## >>> Version longue à privilégier

SUR FOND BLANC

Fichier : CAS1-RFAIE-long



SUR FOND COULEUR ET PHOTO

20 mm mini  
145 px mini



## Versions courtes

Fichier : CAS1-RFAIE-CourtSeparVerticale



20 mm mini  
145 px mini



Fichier : CAS1-RFAIE-CourtSeparHorizontale



48 mm mini  
350 px mini



## PRINCIPES D'ENDOSSEMENT (Financé par)

Fichier : CAS1-RFAIE-ApportFP-SeparVerticale

Financé par



25 mm mini  
180 px mini



Fichier : CAS1-RFAIE-ApportFP-SeparHorizontale

Financé par



20 mm mini  
145 px mini



## CAS n°2 • L'agence de l'eau communique (usage réservé)

Déclinaisons du logotype de l'agence de l'eau Loire-Bretagne pour une utilisation par l'agence de l'eau sur toutes ses publications, ses espaces numériques, produits multimédias, systèmes d'exposition...

En tant qu'opérateur de l'État, l'agence de l'eau fait désormais apparaître sur ses supports :

- en haut à gauche, le bloc-marque (Marianne + intitulé « République française » + la devise « Liberté, Égalité, Fraternité »)
- en haut à droite des supports, son logo pré-existant.



La ligne constituée des deux visuels et de leurs marges de protection est figée. Aucun autre élément (texte, visuel...) ne peut y être intégré. Le logo pré-existant « ae » n'existe désormais plus seul (hormis sur les documents internes).

Supports : le papier en-tête, les cartes de correspondance, de semi-correspondance, les communiqués et annonces presse, les affiches, expositions, feuillets, dépliants, brochures, masque de traitement de texte, masque de présentation (powerpoint), kakémonos.

Les positionnements et les proportions respectent au plus près la charte graphique de l'État (service d'information du gouvernement • février 2020) <https://www.gouvernement.fr/charte/charte-graphique-les-fondamentaux/introduction>



Certains supports ne permettent pas cette double emprise graphique. Dans ce cas, l'agence de l'eau peut apposer le bloc marque « RF-AE », si et seulement si sa hauteur minimale et ses proportions sont respectées : hauteur minimale « print » : 20 mm ; hauteur minimale « web » : 145 pixels

### FOND BLANC

A privilégier • Fichier : CAS2-RF-AE-Court



### FOND COULEUR ET PHOTO



Fichier : CAS2-RF-AE-Long



Les espaces numériques, applications et éditiques liées intègrent progressivement cette charte en 2020 et 2021.

# Les composantes

## La typographie

En cohérence avec la typographie du logo « ae » (Myriad Pro) et la charte graphique République française de 2020, **la police de caractères "Arial" a été sélectionnée**. Elle doit être impérativement utilisée en style "normal" pour tous les documents de l'agence de l'eau (Arial, corps 10, noir).

Pour les 1<sup>er</sup> de couvertures, la typographie **Marianne** est privilégiée conformément à la charte graphique de l'État.

## Les couleurs

P. Blue 072 C

P. 485 C

NOIR 100  
NOIR 50

P. 3135 U

P. 382 U

En cohérence avec les nuances du logo pré-existant, le bleu agence (Pentone 3135U) peut être utilisé avec les niveaux de gris pour différencier et alterner les niveaux des titres, sur les entêtes de tableaux, décliné dans les graphiques.

Retrouvez ces couleurs dans Word en allant dans l'onglet « couleur de police », puis « autres couleurs », onglet « personnalisées » ([pour retrouver le bleu agence, mettre en références RVB « rouge=0, vert=146 et bleu =187 »](#)).

## Les interdits

Le logo et ses déclinaisons ne doivent en aucun cas être redessinés.

Le logo de l'agence de l'eau Loire-Bretagne et ses déclinaisons ne doivent jamais être dénaturés par modification des proportions, des couleurs, ou par d'autres éléments graphiques.

La reproduction de l'identité doit se faire par des procédés informatiques, avec des fichiers originaux fournis uniquement par l'agence de l'eau Loire-Bretagne.



Ne pas étendre le drapeau



Ne pas modifier la position centrale de la Marianne



Ne pas inclure de texte dans la Marianne



Ne pas arrondir les angles



Ne pas inverser le sens de la Marianne



Ne pas modifier les couleurs de la Marianne



Mauvaise proportion de la Marianne



Changement de l'ordre des éléments



Changement de graisse de la typographie de l'intitulé de l'entité (ex : Marianne® Light)



Écriture des valeurs dans une autre typographie (ex : Marianne®)



Mauvaise composition (centrée)



Changement de couleur dans la typographie



Sur fond blanc, pas d'encadrement du bloc-marque



Sur fond de couleur ou fond photo, pas d'arrière plan transparent du bloc-marque (fond blanc obligatoire)



# Guide d'utilisation du logotype de l'agence de l'eau Loire-Bretagne

Ed. Septembre 2020

Agence de l'eau Loire-Bretagne  
Délégation à l'information et à la communication  
9 avenue Buffon - CS 36339 - 45063 ORLÉANS CEDEX 2



Demander le logo : <http://bit.ly/DemandeLogoAELB>

## Délégation Armorique

Parc technologique du zoopôle  
Espace d'entreprises Keraia - Bât. B  
18 rue de Sabot  
22440 PLOUFRAGAN  
Tél. : 02 96 33 62 45 - Fax : 02 96 33 62 42  
armorique@eau-loire-bretagne.fr

## Agence de l'eau Loire-Bretagne (siège)

9 avenue Buffon • CS 36339  
45063 ORLÉANS CEDEX 2  
Tél. : 02 38 51 73 73 - Fax : 02 38 51 74 74  
contact@eau-loire-bretagne.fr  
[agence.eau-loire-bretagne.fr](http://agence.eau-loire-bretagne.fr)



## Délégation Centre-Loire

9 avenue Buffon • CS 36339  
45063 ORLÉANS CEDEX 2  
Tél. : 02 38 51 73 73 - Fax : 02 38 51 73 25  
centre-loire@eau-loire-bretagne.fr

## Délégation Maine-Loire-Océan

→ Site de Nantes (départ. 44 • 49 • 85)  
1 rue Eugène Varlin • CS 40521  
44105 NANTES CEDEX 4  
Tél. : 02 40 73 06 00 - Fax : 02 40 73 39 93  
mlo-nantes@eau-loire-bretagne.fr

→ Site du Mans (départ. 49 • 50 • 53 • 61 • 72)  
17 rue Jean Grémillon • CS 12104  
72021 LE MANS CEDEX 2  
Tél. : 02 43 86 96 18 - Fax : 02 43 86 96 11  
mlo-lemans@eau-loire-bretagne.fr

## Délégation Poitou-Limousin

7 rue de la Goélette • CS 20040  
86282 SAINT-BENOIT CEDEX  
Tél. : 05 49 38 09 82 - Fax : 05 49 38 09 81  
poitou-limousin@eau-loire-bretagne.fr

## Délégation Allier-Loire amont

19 allée des eaux et forêts  
Site de Marmilhat sud • CS 40039  
63370 LEMPDES  
Tél. : 04 73 17 07 10 - Fax : 04 73 93 54 62  
allier-loire-amont@eau-loire-bretagne.fr

